

- **ADMINISTRATION**

**Nomination des maires suppléants – du 11 novembre 2017 au 15 novembre 2021**

Le conseil a résolu de nommer les conseillers suivants au poste de maire suppléant pour les périodes suivantes :

Mario Gauthier	du 11 novembre 2017 au 31 mars 2018
Danny Lalonde	du 1 <sup>er</sup> avril 2018 au 31 juillet 2018
Edith de Haerne	du 1 <sup>er</sup> août 2018 au 30 novembre 2018
Archie Martin	du 1 <sup>er</sup> décembre 2018 au 31 mars 2019
Marie-Claude Frigault	du 1 <sup>er</sup> avril 2019 au 31 juillet 2019
André Boucher	du 1 <sup>er</sup> août 2019 au 30 novembre 2019
Mario Gauthier	du 1 <sup>er</sup> décembre 2019 au 31 mars 2020
Danny Lalonde	du 1 <sup>er</sup> avril 2020 au 31 juillet 2020
Edith de Haerne	du 1 <sup>er</sup> août 2020 au 30 novembre 2020
Archie Martin	du 1 <sup>er</sup> décembre 2020 au 31 mars 2021
Marie-Claude Frigault	du 1 <sup>er</sup> avril 2021 au 31 juillet 2021
André-Boucher	du 1 <sup>er</sup> août 2021 au 15 novembre 2021

**Décret de l'établissement du lieu où se tiennent les séances du conseil**

Le conseil a résolu de décréter l'hôtel de ville, situé au 106 de la rue Saint-Viateur, comme étant le lieu où se tiennent les séances du conseil, et ce, à compter du 11 décembre 2017.

**Transport Soleil**

Le conseil a résolu de nommer M. André Boucher, à titre de délégué, et M. Archie Martin, à titre de délégué substitut, à l'organisme Transport Soleil.

**Adoptions de règlements**

Le conseil a résolu d'adopter les règlements suivants :

- Numéro 272-10-2017 modifiant le règlement numéro 272-2010, tel qu'amendé, relatif au plan d'urbanisme;
- Numéro 275-10-2017 modifiant le règlement numéro 275-2010, tel qu'amendé, relatif au zonage.

**Adhésion à contrat d'assurance collective**

Le conseil a résolu d'autoriser à ce que la Ville de Rigaud adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement.

**Collecte des matières organiques**

Puisque la Ville de Rigaud souhaite ajouter la collecte des matières organiques sur l'ensemble de son territoire à l'automne de l'année prochaine, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à faire partie du regroupement municipal pour un appel d'offres pour l'acquisition de bacs de 45 litres et de mini-bacs de cuisine en vue de l'établissement de cette collecte.

## Demandes au MTMEQ

Le conseil a résolu d'autoriser les demandes suivantes auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMEQ) :

- Demander au MTMEQ, qui détient la juridiction de la route 342, d'installer de la signalisation sur cette route annonçant la sortie de véhicules d'urgence à la hauteur de la bretelle d'autoroute 40, sortie 9;
- Demander au MTMEQ, qui détient la juridiction de la route 342, d'autoriser la Ville de Rigaud à installer des affiches directionnelles municipales dans son emprise sur la route 342, le tout selon le plan établi par la direction du Service des communications et des relations avec le milieu.

## Formation des comités et nomination des représentants 2017-2018

Le conseil a résolu d'approuver la nomination des personnes suivantes aux postes ci-dessous énumérés à compter du 13 novembre 2017 :

<b>VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU</b>	
M. Archie Martin, président	M. Danny Lalonde
<b>URBANISME, PATRIMOINE, PROMOTION, DÉVELOPPEMENT ET TOPONYMIE</b>	
M. André Boucher, président	M. Hans Gruenwald Jr.
Mme Marie-Claude Frigault	M. Danny Lalonde, substitut
<b>ADMINISTRATION ET DÉCOUPAGE DU TERRITOIRE</b>	
M. André Boucher, président	
<b>RELATIONS DE TRAVAIL</b>	
M. Mario Gauthier	Mme Marie-Claude Frigault
<b>LOISIR ET CULTURE</b>	
Mme Marie-Claude Frigault, présidente	M. Mario Gauthier
Mme Edith de Haerne	
<b>EMBELLISSEMENT</b>	
M. Danny Lalonde, président	Mme Edith de Haerne
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>	
M. Danny Lalonde, président	M. Archie Martin
<b>SÉCURITÉ CIVILE</b>	
M. Danny Lalonde	Mme Edith de Haerne
<b>TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ</b>	
M. André Boucher	M. Archie Martin, délégué substitut
<b>REPRÉSENTANTS – HLM ET COOPÉRATIVE D'HABITATION</b>	
M. Archie Martin	Mme Edith de Haerne
<b>REPRÉSENTANTS — FESTIVAL DES COULEURS</b>	
M. Mario Gauthier	
<b>REPRÉSENTANT — FONDATION ANDRÉ D'AOUST</b>	
M. Hans Gruenwald Jr.	

## Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2018

Le conseil a résolu d'adopter le calendrier suivant des séances ordinaires du conseil pour l'année civile 2018 :

Séances ordinaires	Jour	Date
Séance ordinaire	Lundi	15 janvier 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 février 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 mars 2018
Séance ordinaire	Lundi	9 avril 2018
Séance ordinaire	Lundi	14 mai 2018
Séance ordinaire	Lundi	11 juin 2018
Séance ordinaire	Lundi	9 juillet 2018
Séance ordinaire	Lundi	13 août 2018
Séance ordinaire	Lundi	10 septembre 2018
Séance ordinaire	Mardi *	9 octobre 2018
Séance ordinaire	Lundi	12 novembre 2018
Séance ordinaire	Lundi	10 décembre 2018
	* En raison de l'Action de grâces le 8 octobre	
Les séances ordinaires ont lieu à la salle du conseil municipal sise au 106 de la rue Saint-Viateur, 2 <sup>e</sup> étage (accessible par ascenseur pour les gens à mobilité réduite).		

### Motion de félicitations à la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud

Le conseil a résolu de féliciter le conseil d'administration de la Corporation du Festival des couleurs de Rigaud, sa directrice générale, ses bénévoles et tous les employés municipaux, notamment des Services récréatifs et communautaires, du Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu ainsi que du Service de sécurité incendie, qui ont participé activement à la tenue de la 20<sup>e</sup> édition de l'événement, et ce, malgré la pluie. En tant que partenaire, la Ville de Rigaud est fière de contribuer annuellement à cet événement d'envergure.

### Motion de félicitations au Camping Choisy

Le conseil a résolu de féliciter le Camping Choisy qui s'est vu décerner, lors du Gala des prix de l'Excellence 2017 de Camping Québec qui a eu lieu le 28 octobre 2017, le prix *Marketing de l'année* ainsi que le prix *Bâtitseur d'aujourd'hui dans le volet reconnaissance*. Ce dernier prix est accompagné d'une bourse Lussier Dale Parizeau de 1 000\$. Félicitations à cette entreprise rigaudienne!

## Accréditation 2017-2018 des organismes à but non lucratif

Le conseil a résolu que l'organisme suivant soit officiellement catégorisé et accrédité par la Ville jusqu'au 30 juin 2018, selon la politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif :

Nom de l'organisme	Catégorie d'accréditation		
	Partenaire	Associé	Collaborateur
Fondation Jacques Hamelin		X	

### Autorisation de vente d'équipements excédentaires

Le conseil a résolu d'autoriser MM. Sylvain Brazeau et Michel Legault, du Service de sécurité incendie, indépendamment l'un de l'autre, à négocier le prix de vente des équipements excédentaires du Service avec d'autres municipalités qui pourraient être intéressées à en faire l'acquisition et que ces aliénations soient conditionnelles à l'approbation du conseil, et d'abroger la résolution numéro 2013-03-130.

### Mandat de représentation et autorisation de dépenses pour le repas de Noël pour les employés municipaux et les élus – année 2017

Le conseil a autorisé la délégation des membres du conseil pour représenter la Ville au repas de Noël des employés municipaux et d'autoriser les dépenses requises pour ce repas.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

#### Comptes à payer

Le conseil a résolu que les comptes énumérés dans la liste datée du 10 novembre 2017, totalisant 911 931,35\$ pour le fonds d'administration, 873,81\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 28 164,17\$ payés par délégation, soient adoptés, et que leur paiement soit autorisé. De même, la liste des chèques produits du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2017 est approuvée.

#### Contrôle et suivi budgétaire

Le conseil a résolu, conformément à l'article 8.2 du règlement numéro 227-2007 concernant le contrôle et le suivi budgétaire, d'autoriser le dépôt par la trésorière de deux états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la Ville.

#### Opération Nez rouge – commandite pour la campagne 2017

Le conseil a résolu d'octroyer une somme de 250\$ à Opération Nez rouge dans le cadre de leur campagne 2017 à titre de commandite « Bronze » pour la soirée de raccompagnements du 8 décembre prochain

#### Subvention annuelle au Club de l'âge d'or Sainte-Madeleine-de-Rigaud

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi d'une subvention de 950 \$ au Club de l'âge d'or Sainte-Madeleine-de-Rigaud afin d'aider à la réalisation des activités prévues à leur programmation 2017-2018.

#### Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) 2017

Le conseil a résolu d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins indiqués à la demande de paiement pour un montant subventionné de 80 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

## Politique d'attribution des subventions en loisir

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi et le paiement des sommes indiquées au tableau ci-joint, et ce, conformément à la politique d'attribution des subventions en loisir.

Nom	Volet	Activité / événement	Montant accordé
Bruno Séguin	Soutien aux voyages culturels et d'aide humanitaire	Voyage à Syracuse avec le collège Bourget Du 24 au 25 novembre 2017	150 \$
Justin Charrette			

- **RESSOURCES HUMAINES**

### Gestion du personnel – Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

Le conseil a résolu d'entériner le statut d'employé permanent à M. Carl Clément, au poste de journalier au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, à compter du 25 octobre 2017. Le tout conformément à la convention collective en vigueur pour les cols bleus.

### Gestion du personnel temporaire à temps partiel au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

Le conseil a résolu d'entériner les fins d'emplois, au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu, du personnel temporaire à temps partiel suivant :

Fin d'emplois		
Nom, prénom	Poste	À compter du
Leboeuf, Marc-Alexis	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	6 octobre 2017
Grenier, Sylvie	Aide-jardinière (arrosage)	
Bernard, Krystelle	Aide-jardinière	13 octobre 2017
Zielinsky, Lukasz	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	27 octobre 2017
Mayrand-Flamand, Olivier	Journalier saisonnier affecté aux parcs	27 octobre 2017
Villeneuve Éric	Journalier saisonnier affecté à la coupe de gazon	27 octobre 2017
D'Amour, Claude	Journalier saisonnier affecté aux parcs	27 octobre 2017
Garand, Benoit	Journalier saisonnier affecté aux parcs	27 octobre 2017
Lemieux, Leslie	Journalier saisonnier	27 octobre 2017
Asselin, Jayme	Journalier saisonnier affecté aux parcs	27 octobre 2017
Trottier, Denis	Contremaître saisonnier des parcs et des espaces verts	3 novembre 2017
Tessier-Bisson, Alexis	Aide-jardinier	
Bélangier, Danick	Préposé saisonnier	
Baril, Claude	Journalier saisonnier	10 novembre 2017

### Gestion du personnel - Service de sécurité incendie

Le conseil a résolu d'entériner la nomination à des postes cadres temporaires des capitaines Patrick Michaud, Guillaume Roy et Yannick Durand aux postes de chefs d'équipe en date du 6 novembre 2017. Le tout conformément à la politique et aux modalités du personnel cadre de la Ville de Rigaud.

## **Gestion du personnel – Bureau du rétablissement – inondations (BRI)**

Le conseil a résolu d'accepter la démission de M. Bernard Lévesque au poste de chef d'équipe temporaire du BRI, et ce, en date du 1er décembre, d'approuver la réintégration de M. Lévesque à son poste de pompier-préventionniste (TPI) – inspecteur en sécurité publique au sein du Service de sécurité incendie et de remercier M. Lévesque pour ses réalisations en cours de mandat au BRI.

## **Gestion du personnel – Sécurité civile**

Considérant l'embauche de M. Dietrich au poste temporaire à temps partiel de coordonnateur adjoint à la sécurité civile par la résolution numéro 2017-08-327, le conseil a résolu de nommer M. Thierry Dietrich au poste temporaire de gestionnaire des risques à compter du 13 novembre 2017 en plus d'occuper ses fonctions de coordonnateur adjoint à la sécurité civile, et ce, à raison de 5 jours par semaine, au lieu de 3 jours, pour une période approximative d'un an. Le tout selon l'entente à intervenir entre les deux parties et conformément à la politique et aux modalités du personnel cadre de la Ville de Rigaud.

### **• RESSOURCES MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES**

#### **Dossier des inondations historiques printanières 2017**

Puisque l'ampleur des dommages causés à certaines résidences ne permet pas aux propriétaires de réparer ou de reconstruire leur demeure, et que le programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans des municipalités du Québec permet, si le propriétaire cède à la Ville de Rigaud le terrain sur lequel se trouve sa résidence principale pour la somme nominale de 1\$, de recevoir à titre de contrepartie, une aide financière égale à la valeur de l'évaluation municipale uniformisée du terrain, le conseil a résolu d'autoriser :

- L'acquisition du lot numéro 4 025 561 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 31 de la rue Céline Nord, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 4 025 601 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 41 de la rue Pacific-D'Amour, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Diane Pharand, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 608 723 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 165 du chemin du Bas-de-la-Rivière, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution;
- L'acquisition du lot numéro 3 607 926 pour la somme de 1\$ à la propriétaire du 176 de la rue Létourneau, laquelle pourra désormais se prévaloir de l'allocation de départ précédemment décrite, et de mandater M<sup>e</sup> Marie-Hélène Rivest, notaire, pour la préparation des documents et actes donnant plein effet à la présente résolution.

## **Octroi de contrats**

Le conseil a résolu d'octroyer les contrats suivants :

- Contrat de déneigement des stationnements de l'édifice Paul-Brasseur et de l'Église et d'une partie du stationnement arrière du 133A, rue Saint-Pierre à Forfait Dicaire au même coût établi avec M. Yannick Bourbonnais, soit 2 972,34\$, avant toutes taxes, pour la saison 2017-2018, ceci étant donné le transfert de contrat survenu entre M. Yannick Bourbonnais et Forfait Dicaire;
- Entretien des systèmes de climatisation de la caserne de pompiers du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 octobre 2020 à l'entreprise Les Industries Garanties Limitée au montant de 2 995\$ annuel, plus toutes les taxes applicables;
- Déneigement et épandage d'abrasif à la caserne de pompiers pour la saison 2017-2018 à l'entreprise Forfait Dicaire au montant de 7 380,78\$, plus toutes les taxes applicables;
- Renouvellement du contrat pour les services de conciergerie à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à l'entreprise Nettoyage Loulou enr. au montant de 19 964,40\$, et ce, avant toutes taxes applicables;

- Réalisation d'une analyse situationnelle qui s'appuiera sur l'initiation d'un processus participatif pour livrer une identification et une analyse des risques hydrométéorologiques et géologiques à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) au montant de 20 700\$ avant toutes taxes applicables, et ce, afin de compléter l'évaluation des risques, ainsi qu'une planification stratégique et financière permettra au conseil de prendre position pour un aménagement durable du secteur du chemin du Bas-de-la-Rivière, dans une approche de réduction multirisque de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques.

### **Autorisation de signature d'un bail de location d'un espace à bureaux pour le Bureau du rétablissement – inondations (BRI)**

Le conseil a résolu d'autoriser la signature d'un bail de location d'un espace à bureaux pour le BRI au 64-66 de la rue Saint-Viateur.

### **Dossier du RCI du mont Rigaud**

Puisque la préservation de certains espaces boisés et de milieux humides constitue des éléments indispensables quant à la gestion durable du milieu naturel et d'un développement intégré du territoire de la Ville de Rigaud, la MRC de Vaudreuil-Soulanges a adopté un règlement de contrôle intérimaire (RCI) ciblant, entre autres sur le mont Rigaud, des territoires à être protégés. Ainsi, le conseil a résolu d'autoriser la Ville à accepter :

- La promesse de vente du lot 3 609 252 signée le 9 novembre 2017 par les propriétaires pour la somme de 240 979,79\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement;
- La promesse de vente du lot 3 609 433 signée le 6 novembre 2017 par le propriétaire pour la somme de 84 000\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement;
- La promesse de vente du lot 3 608 844 reçue par courriel le 10 novembre par la propriétaire pour la somme de 22 000\$, et ce, conditionnellement à l'obtention, par la Ville de Rigaud, du financement et des sommes d'argent nécessaires pour couvrir la totalité du prix d'achat auprès de divers bailleurs de fonds que la Ville s'engage à solliciter. Si la Ville considère, au plus tard 365 jours après la signature acceptant la promesse de vente, qu'elle ne sera pas en mesure de réunir les sommes d'argent nécessaires au paiement de la totalité du prix d'achat, elle peut, à sa discrétion, mettre fin à la promesse de vente sans pénalité ou autre dédommagement.

### **Dossier de construction de l'hôtel de ville**

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-12R1 relatif, entre autres, à la finition de la trappe d'accès au toit, au remplacement de coupe-fumée, balai de porte, de cornières de mobilier, etc., pour la somme de 4 417,61 \$, et ce, avant toutes taxes applicables de même qu'un avenant portant le numéro AC-13 relatif, entre autres, à l'ajout de trottoir et à la modification de la rampe d'accès, au déplacement de 4 puisards, à la fourniture de quincaillerie, de peinture et de scellant, à des seuils de portes, aux joints de scellant au haut et au bas de l'escalier d'entrée, etc., pour la somme de 53 580,15 \$, et ce, avant toutes taxes applicables.

- **CONSTRUCTION, AMÉLIORATIONS MAJEURES ET AMÉNAGEMENT DES INFRASTRUCTURES**

**Réalisation de travaux temporaires sur le chemin du Bas-de-la-Rivière**

Le conseil a résolu de mandater la firme WSP Canada afin d'effectuer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, les démarches d'obtention des certificats d'autorisations auprès de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et du MDDELCC dans le dossier des travaux temporaires sur le chemin du Bas-de-la-Rivière.

**QUELQUES NOUVELLES AU SEIN DE LA VILLE – Juin et juillet 2017**

**Service de sécurité incendie (SSIR)**

- Il s'est tenu 9 activités de formation entre le 1<sup>er</sup> et le 31 octobre : 7 entraînements, 1 séance de formation Officier I et 1 examen pratique de l'ÉNPO;
- Le Service a répondu à 28 appels incendie pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre;
- Le Service a eu recours à l'entraide à 5 reprises durant cette période;
- Au 31 octobre 2017, le Service de sécurité incendie de Rigaud a répondu à 243 appels incendie depuis le début de l'année.

**Service de l'urbanisme et de l'environnement**

- Le Service a remis 99 permis au courant du mois d'octobre, pour une valeur de 5 669 432\$.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.**

**Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**